

Dossier spécial

# L'HISTOIRE DE GENTILLY-2 SE POURSUIT

PAGES 4 ET 5



**SINGER**  
**WOW! FAITES-VITE!**

299\$  
+TX  
P.D.S.F. : 549\$

**MACHINE ELITE SE017**

- 1300 points à la minute
- Capacité de 2/3/4 - fil
- 5 points de finition
- Entraînement différentiel

GARANTIE ET SERVICE EN MAGASIN

Jusqu'à épuisement des stocks. Quantité limitée. Mise de côté acceptée.

**SINGER** 819 373-2228  
Les rivières Centre Les Rivières  
www.singerlesrivieres.com

(Photo Marie-Eve Veillette)



**Un pôle de formation collégiale à Bécancour**

PAGE 3

**Yves Bourque peut rêver aux paralympiques de Paris**

PAGE 11



(Photo courtoisie)

31 DÉCEMBRE - 20H

**JF BASTIEN & SES INVITÉS**

**2 AU 31 DÉCEMBRE**  
**MEUNIER TU FÊTES!**

MARCHÉ DE NOËL - SPECTACLES - GOURMANDISES

**MOULIN MICHEL**  
MOULINMICHEL.COM

Centre-du-Québec

>392529



GRAND ROYAL  
**WÔLINAK**  
CASINO

# 2023

## NOUVEL AN

LA PLUS GRANDE SOIRÉE DE L'ANNÉE

### 31 DÉCEMBRE 2022

FEUX D'ARTIFICE / TIRAGE DE 2000\$ EN FORFAIT VOYAGE

ANIMATION / BAND / DJ / SURPRISES / TIRAGES

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR LE SOUPER TABLE D'HÔTE  
DU GRAND ROYAL (300 PLACES DISPONIBLES)

ACHAT EN LIGNE VIA :

[LEPOINTDEVENTE.COM/BILLETTS/SOUPERDUGRANDROYAL2022](http://LEPOINTDEVENTE.COM/BILLETTS/SOUPERDUGRANDROYAL2022)

10275, CHEMIN LEBLANC, WÔLINAK, BÉCANCOUR  
[WWW.LGRW.COM](http://WWW.LGRW.COM)

## ACTUALITÉS

# Le Père Noël se pose au Moulin Michel

MARIE-EVE VEILLETTE

meveille@icimedias.ca

**BÉCANCOUR.** «Le vrai Père Noël existe». René Héon, de Gentilly, fait cette confidence aux enfants depuis une vingtaine d'années déjà. Il leur dit également que c'est normal de ne pas le voir très souvent, car ce sont généralement ses assistants qu'il envoie dans les magasins. Par contre, le Gentillois jure que c'est le vrai Père Noël qui sera au Moulin Michel cette année...

Il a confirmé sa présence au *Déjeuner du Père Noël*, le 18 décembre, de 10h à 13h. À cette occasion, il racontera aux enfants un conte inspiré de *La petite fille aux allumettes*. «Il y aura une mise en scène très simple et un décor minimaliste, comprenant un sapin et un coin plus ombragé. Ce sera juste assez pour capter toute l'attention des enfants pendant la

vingtaine de minutes que durera l'histoire», indique M. Héon.

On le sait: le Père Noël est un excellent conteur. On peut donc s'attendre à ce que les enfants soient effectivement pendus à ses lèvres... d'autant plus qu'on promet quelques rebondissements surprises!

### DÉROULEMENT

Les enfants inscrits à l'activité «*Déjeuner du Père Noël*» recevront un panier collation. Ils auront également la chance de participer à une chasse extérieure afin de trouver le Père Noël. Une fois trouvé, ce dernier s'installera confortablement dans le Moulin pour raconter son histoire.

L'activité est offerte aux enfants de trois ans et plus. Les places sont limitées. Pour réserver, il faut se rendre sur le site web du Moulin Michel. C'est gratuit pour les adultes accompagnateurs.



Le Père Noël fait escale au Moulin Michel à quelques reprises avant Noël. (Photo courtoisie)

## EN BREF

### Budget 2023 : Bécancour investira « pour récolter plus tard »

C'est ce lundi, 12 décembre, que la Ville de Bécancour déposait son budget 2023. Étant donné notre tombée, il n'est pas possible de publier dans cette édition les détails de ce dernier. Nous vous invitons à consulter le [www.lecourriersud.com](http://www.lecourriersud.com) pour être parmi les premiers informés.

### Nicolet crée se dote d'une brigade incendie permanente

La Ville de Nicolet créera, à coût presque nul, une toute nouvelle brigade incendie permanente de jour, sur semaine. Cela signifie qu'elle aura des pompiers permanents à la caserne au courant de l'année (un lieutenant et trois pompiers) entre 8h et 17h, du lundi au vendredi. Les gardes de soir et de fin de semaine continueront d'être assurées par des pompiers à temps partiel.

### Budget 2023: Nicolet limite la hausse de ses taxes municipales

La Ville de Nicolet a déposé la semaine dernière son budget 2023 au montant de 17 958 100\$. Malgré le contexte financier inflationniste, Nicolet considère avoir « limité la hausse » avec une augmentation des taxes municipales de 2,95%.

Pour une toute première année, la taxation n'est plus séparée en fonction des anciennes municipalités, résultant d'un même taux de taxation sur tout le territoire de la ville. Le taux de la taxe foncière général de base est fixé à 0,83\$ par 100\$ d'évaluation foncière. Le taux de la taxe foncière non résidentiel/

commercial (augmentation de 3,51%) et industriel (augmentation de 3,78%) est fixé à 1,17\$ par 100\$ d'évaluation foncière.

Pour 2023, la Ville de Nicolet prévoit quelques nouveautés à son budget, dont un fonds dédié pour événements (75 000\$). La Ville réserve également une partie de son budget pour trois nouveaux projets, soit le développement d'une politique citoyenne (20 000\$), la récupération du bois de l'agrilie du frêne en mobilier urbain (10 000\$) et le développement d'une ville intelligente par sa façon de réfléchir et de poser des actions.

### ENPQ: trois jours de grève d'ici les Fêtes

Les syndiqués de l'École nationale de police du Québec (ENPQ), à Nicolet, ont voté pour la mise en place de moyens de pression lourds pouvant conduire à trois journées de grève d'ici les Fêtes. La semaine dernière, ils ont expédié un avis de grève au ministre du Travail et à l'employeur pour les journées du 15 et du 16 décembre. Leur contrat de travail est échu depuis le 31 mars 2020.

### Simple Plan en spectacle le 22 juillet à Nicolet

Le groupe Simple Plan sera en spectacle à Nicolet le 22 juillet 2023 à l'occasion du tout premier Festival de musique et d'arts GÉNÉRATIONS qui prendra son envol le 20 juillet, pour trois jours. Les passes pour le festival sont en vente au [festivalgenerations.com](http://festivalgenerations.com).

### Une troisième guignolée pour le Centre de pédiatrie sociale Le Cercle

Le Centre de pédiatrie sociale Le Cercle en est cette

année à sa troisième guignolée. L'argent recueilli lui permettra de continuer à développer sa mission, qui consiste à soutenir les enfants et familles vulnérables des MRC Nicolet-Yamaska et Bécancour vers le développement de leur plein potentiel, et ce, dans le respect de leurs droits. Il est possible de faire un don en ligne au [www.cpslecercle.com](http://www.cpslecercle.com) ou par téléphone au 819-937-2051.

### Mérite exceptionnel: la médaille du Lieutenant-gouverneur remise à René Bérubé

René Bérubé, homme d'affaires et mécène bien connu dans la région, a reçu la Médaille du lieutenant-gouverneur pour mérite exceptionnel la semaine dernière à Saint-Léonard-d'Aston. Monsieur Bérubé s'implique activement dans plusieurs causes qui lui tiennent à cœur, et ce, depuis des décennies. Ses implications sont principalement en lien avec la santé, l'éducation et le sport.

### Campagne pour la survie du comptoir alimentaire du CAB du lac Saint-Pierre

Le Centre d'action bénévole (CAB) du lac Saint-Pierre voit ses actions grandement limitées par le manque de financement. Résultat: la survie du comptoir alimentaire est en péril. C'est dans ce cadre que l'organisme lance sa toute première campagne de financement d'envergure, Soutiens une famille, qui se tient jusqu'au 31 mars 2023. Le CAB du lac Saint-Pierre ramasse les dons via la plateforme de collecte de fonds Zeffy. Le formulaire pour soumettre un don est disponible sur le site internet de l'organisme.

## Bécancour accueille un pôle de formation collégiale



MARIE-EVE VEILLETTE

meveille@icimedias.ca

**BÉCANCOUR.** Les cégeps de Victoriaville et de Drummondville unissent leurs efforts pour créer un pôle de formation collégiale à Bécancour. Ce pôle vise à répondre rapidement et efficacement aux besoins de formation de main-d'œuvre qu'engendre le développement de la Filière batteries au Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Par exemple, deux nouvelles attestations d'études collégiales (AEC) sont en cours d'élaboration par les services de formation continue des deux cégeps, qui prévoient aussi s'associer à d'autres acteurs du réseau de l'éducation pour répondre aux besoins de formation sur le territoire de Bécancour.

Dans un premier temps, les nouveaux programmes seront en adéquation avec les besoins des entreprises du secteur industriel. Ils incluront des spécialisations en instrumentation, automatisation et contrôle, ainsi qu'en analyse chimique du lithium. On parle de formations d'une durée d'un an ou un an et demi.

Par la suite, l'offre sera bonifiée, avec comme objectif de développer des programmes à vocation plus générale pour aussi répondre aux besoins sociaux d'une population grandissante.

Il est prévu qu'un centre de formation permanent ait pignon sur rue à Bécancour pour pouvoir offrir les cours sur place. Les institutions collégiales sont d'ailleurs activement à la recherche de locaux, avec le soutien de la Ville de Bécancour et la Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Les premières formations devraient être offertes dès l'hiver 2023, ou au plus tard à l'automne 2023.

Le **Courrier**  
Sud

POUR NOUS JOINDRE  
6925, rue Dalpé, bureau 200  
Trois-Rivières, Qc, G9A 5C9  
Tél. : 819 379-1490

Annonces classées: 1 866 637-5236  
[www.lecourriersud.com](http://www.lecourriersud.com)

RS RÉSEAU SÉLECT  
PARTENAIRE PUBLICITAIRE

Éditrice régionale : Amélie St-Pierre  
Directrice Stratégies Médias : Amélie St-Pierre  
Directrice support aux ventes : Katy Champagne  
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette

Nous reconnaissons  
l'appui financier du  
gouvernement du Canada.



Veuillez recycler ce journal



Rédactrice en chef : Marie-Eve Veillette  
Journalistes : Stéphanie Paradis, Jonathan Cossette  
Conseillère en solutions médias : Marilyne Desaulniers  
Conseiller en développement des affaires: Vincent Goulet  
Coordonnatrice aux ventes : Claire Chevalier  
[www.lecourriersud.com](http://www.lecourriersud.com)

Publié par : Icimédias inc.  
Président : Renel Bouchard  
Directeur général : Marc-Noël Ouellette  
Impression : Imprimeries Transcontinental inc.  
division Transcontinental de la Capitale  
Distribution : Distribution Transcontinental inc.  
Division Publi-Sac Mauricie

DISTRIBUTION : 20 796 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 20 860 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Convention de la poste-publication #40009757. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Le Courrier Sud, 6925, rue Dalpé, bureau 200 Trois-Rivières, Qc, G9A 5C9. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le Courrier Sud ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans Le Courrier Sud sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

## 10 ans après la fermeture L'Histoire de Gentilly-2 n'est pas terminée



STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

**DOSSIER SPÉCIAL.** Le 28 décembre 2012 marque la fin d'une ère. C'est à cette date que le réacteur de la centrale nucléaire Gentilly-2 a été mis à l'arrêt, sans possibilité de retour en arrière. Toutefois, l'histoire de Gentilly-2 est loin de se terminer ici. Bien que la centrale ne produise plus d'énergie nucléaire, un peu moins d'une quarantaine d'employés s'activent encore aujourd'hui au déclassement des installations de Gentilly-2, qui s'échelonne sur plusieurs décennies.

À la suite de quelques années de décroissance de personnel, il ne reste aujourd'hui que 38 employés. Ces années ont été très difficiles sur le plan humain, car certains employés ont été rapidement identifiés pour poursuivre leur route à Gentilly-2, et d'autres non. Heureusement, entre 2012 et 2016, l'ensemble des employés permanents, soit 595, ont pu être réaffectés ailleurs chez Hydro-Québec, sans exception.

Le Courrier Sud a eu la chance d'aller jeter un œil aux installations de l'intérieur, 10 ans plus tard, afin de découvrir quelques-uns de ses secrets – car n'entre pas là qui veut quand il le veut! –, mais surtout de rencontrer des gens passionnés qui occupent des postes uniques.

André Lalancette, Annie Désilets, Martin Deshaies et Stéphan Chapdeleine nous racontent leur quotidien et comment ils ont vécu l'annonce du déclassement il y a dix ans.

### À lire la semaine prochaine

En complément au présent dossier, nous vous présenterons dans la prochaine édition du Courrier Sud quelques faits saillants de l'histoire de la centrale, ainsi qu'une petite visite guidée, en mots et en images, des installations de Gentilly-2. C'est à ne pas manquer!

- La Rédaction

# Le centre nerveux de Gentilly-2

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

**DOSSIER SPÉCIAL.** Des écrans cathodiques, des boutons de toutes sortes, des voyants lumineux – des cadrans et des aiguilles à perte de vue; c'est dans cette salle de commande aux allures rétro, qui était autrefois le centre nerveux de la centrale nucléaire, qu'André Lalancette œuvre au quotidien.

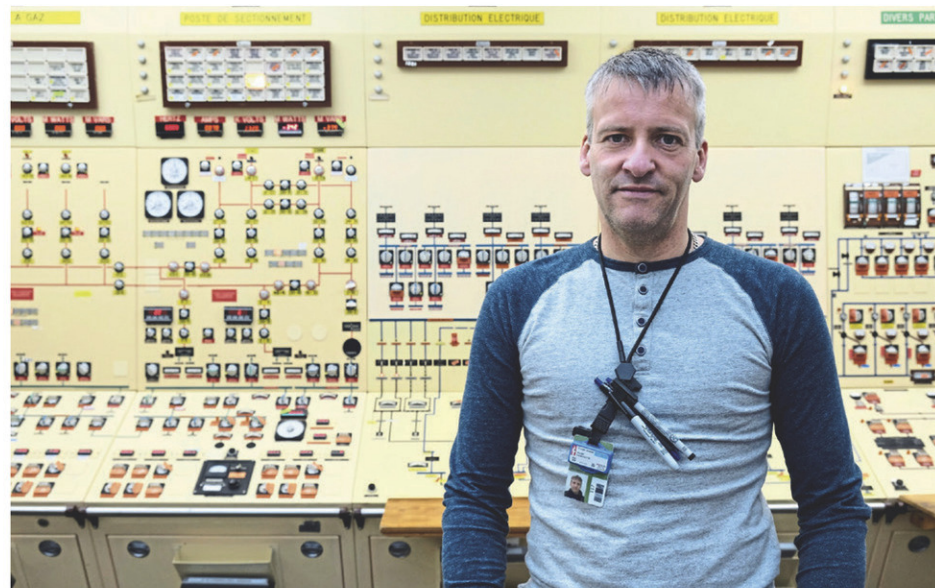
André Lalancette est principalement coordonnateur au déclassement, mais également conseiller en radioprotection et formateur en sécurité radiologique. Grosso modo, sa tâche consiste à surveiller et inspecter les derniers systèmes qui sont encore en fonction à Gentilly-2, tels que les systèmes de ventilation, d'approvisionnement en eau et d'alimentation en électricité. Plus aucun système nucléaire n'est en fonction.

M. Lalancette s'affaire également à la préparation de la mise en retrait de ces équipements pour une mise en dormance sécuritaire.

### QUITTER GENTILLY-2 POUR MIEUX Y REVENIR

André Lalancette est arrivé à Gentilly-2 en 2002 en tant qu'opérateur dans la salle des commandes, un poste similaire à celui qu'il occupe aujourd'hui. Le titre a changé et l'éventail des fonctions s'est élargi. C'est d'ailleurs un peu ce qui l'a ramené à Gentilly-2 il y a 5 ans, après avoir quitté en novembre 2012, peu de temps après l'annonce du déclassement: la variété!

«J'avais quitté Gentilly-2 pour un autre poste à Hydro-Québec en transport de l'électricité, mais je me suis rendu compte qu'on faisait rapidement le tour, explique l'électricien de formation. À Gentilly-2, on touche beaucoup à la mécanique, aux infrastructures



André Lalancette, coordonnateur au déclassement. (Photo Stéphanie Paradis)

et autres fonctionnements de systèmes, à l'électricité. On touche un peu à tout. C'est plus divertissant au quotidien et on a plus de choses à faire également. On se tient occupé en masse!»

### « JE ME RAPPELLE OÙ J'ÉTAIS QUAND L'ANNONCE S'EST FAITE »

Le 20 septembre 2012, Pauline Marois, fraîchement entrée au pouvoir, annonçait le déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2. André Lalancette devait sous peu occuper un nouveau poste qu'il venait de décrocher, un mois auparavant. Même si les employés sentaient que l'annonce s'en venait, M. Lalancette ne se cache pas d'avoir été un peu pris par surprise.

«Je me rappelle exactement où j'étais quand l'annonce s'est faite. Je m'en venais ici pour un quart de nuit. Je me suis levé à 16h et j'écoutais une chaîne de média en continu quand on a vu M<sup>me</sup> Nadeau et M<sup>me</sup> Marois sortir du caucus du Parti Québécois et nous annoncer: nous fermons Gentilly-2.

M. Lalancette commençait sa nuit de travail quatre heures plus tard. On peut facilement imaginer les questionnements des employés ce soir-là. «Tout le monde s'est précipité dans le bureau du chef. Qu'est-ce qui se passe à Gentilly-2? Comment ça le réacteur fonctionne encore? Le quart de travail a commencé avec une bonne mise au point sur comment ça allait se passer», raconte le coordonnateur en déclassement.

# Les nombreux chapeaux d'Annie Désilets

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

**DOSSIER SPÉCIAL.** Annie Désilets, ingénieure de formation, a commencé sa carrière à Gentilly-2, en 2003. Elle a œuvré en fiabilité, en sûreté nucléaire et en affaires règlementaires avant d'obtenir le titre de cheffe surveillance.

Mme Désilets travaille en soutien aux opérations de déclassement aux côtés de son équipe qui comprend les conseillers en environnement, les coordonnateurs en déclassement, les techniciens en chimie qui réalisent l'échantillonnage et les analyses environnementales, et l'ingénierie de projet.

Son quotidien à Gentilly-2, c'est... « Beaucoup de réunions!, lance-t-elle en riant. Il y a beaucoup de projets en cours et il faut soutenir l'équipe de travail. Il y a un plan de déclassement, mais il faut prévoir comment ça va se passer dans les prochaines années. C'est de la gestion au jour le jour en même temps que de la gestion à long terme », explique Mme Désilets.

Comme tous ses autres collègues, ses tâches sont variées et son parcours est caractérisé par sa polyvalence. « Les gens qui sont restés, ce ne sont pas des gens hyperspécialisés dans leur domaine, mais des gens capables de faire plusieurs tâches et qui avaient des connaissances variées », croit-elle.

D'ailleurs, à la suite de la fermeture de la centrale nucléaire, certains employés se sont retrouvés face à des choix, et c'est là qu'Annie Désilets s'est retrouvée avec les affaires règlementaires entre les mains, en plus de continuer en sûreté nucléaire.

« Je m'occupais entre autres du renouvellement de notre permis de déclassement auprès de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Elle délivre un permis qui nous permet de réaliser les activités qu'on réalise présentement sur le site. Les affaires règlementaires, ce qui est le *fun*, c'est que les tâches sont variées, parce que ça inclut la réglementation sur l'environnement, la sûreté, la gestion des déchets radioactifs. Ça permet donc de toucher un peu à tout », explique-t-elle.



Annie Désilets, cheffe surveillance.

(Photo Stéphanie Paradis)

### LE DEUIL D'UN PLAN DE CARRIÈRE

Lorsque le gouvernement provincial a annoncé la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2, Annie Désilets était en congé de maternité. Elle se souvient que lorsqu'elle a appris la nouvelle, c'était par le biais de la radio alors qu'elle était assise en auto.

Les questionnements se sont bousculés. Sans craindre pour sa sécurité d'emploi, elle s'est toutefois demandé si elle ne devait pas revenir plus rapidement au travail afin de conserver sa place.

« J'étais au début de la trentaine. Dans la vingtaine, on essaie toutes sortes de postes, et quand on commence la trentaine, on sait ce qu'on aime et on se fait un plan de carrière. On voit où l'on veut être, ce qu'on veut faire et ce qu'on veut accomplir. La réflexion, c'était plein de projets super stimulants, alors ça a été comme un petit deuil par rapport à ce que j'avais planifié et imaginé », avoue-t-elle.

# « Ma carrière, c'était d'opérer un réacteur »

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

**DOSSIER SPÉCIAL.** Martin Deshaies a franchi les portes de la centrale nucléaire Gentilly-2 pour la toute première fois en 1997, au tout début de sa carrière d'ingénieur pour Hydro-Québec. Après avoir travaillé dans le département d'ingénierie, il a participé au programme de formation de chef de quart.

« Ma carrière, c'était d'opérer un réacteur », lance celui qui était à l'époque gestionnaire d'une équipe d'opérateurs. Qu'allait-il advenir de son métier, s'il n'y avait plus de réacteur en fonction? « On a vécu des hauts et des bas. À un moment donné, on a passé la phase du déni et on s'est retroussé les manches », raconte M. Deshaies.

« Je suis devenu gestionnaire et chef de maintenance avec la merveilleuse équipe qui travaille à mettre les installations en dormance. Je coordonne les activités des gens de métier: des mécaniciens, des électriciens, des ouvriers civils », explique-t-il.

« J'ai eu une bonne équipe de gestion qui m'a motivé à continuer et à travailler à mettre les installations en dormance de la bonne façon, et avec mon expérience, je pense que j'avais beaucoup à amener ».

## LA GRANDE FAMILLE DE GENTILLY-2

Même si elle n'a plus la même ampleur qu'auparavant – « On produisait quand même de l'énergie pour le Québec! Il fallait voir ce que c'était avant! » – Gentilly-2 demeure une belle et grande famille de 38 employés.

« J'aime mon travail. J'aime Gentilly-2 », souligne Martin Deshaies. Il ne doit pas être le seul, puisqu'il



Martin Deshaies, chef de maintenance, qui tient une grappe de combustible vide.

(Photo Stéphanie Paradis)

faut rappeler que son collègue André Lalancette (en page 4) est revenu cinq ans après avoir quitté son poste à la centrale! « Ce n'est pas rien! Quand j'ai revu André, j'ai dit *ah yes!* On a travaillé ensemble plusieurs années et je savais que c'était une bonne ressource. Ça prend des gens qui connaissent les installations pour fermer Gentilly-2 correctement pour les générations futures », poursuit M. Deshaies.

## UN RETOUR À SES RACINES

Les origines de Martin Deshaies sont un peu à la source de l'histoire derrière sa relation avec Gentilly-2 et les raisons qui l'ont poussé à y rester, même après le début du déclassement.

« Mon père est natif de Saint-Sylvere, mais moi je suis né à Montréal, j'ai vécu mon enfance sur la Rive-Sud de Montréal et j'ai étudié à Sherbrooke », raconte-t-il. Même s'il n'a pas grandi dans le coin, il a de la famille dans la région, et il se rappelle les réunions familiales à Noël chez ses grands-parents qui demeuraient en face de l'église à Gentilly.

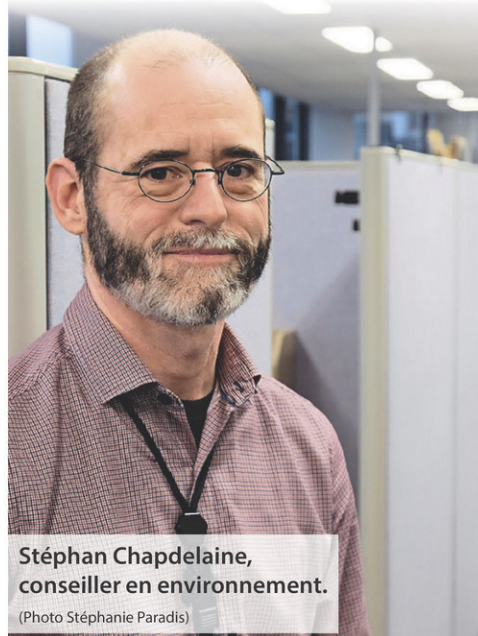
Dans son cœur, ses racines sont ici et, même s'il n'a pas grandi dans la région, il a senti que de s'y installer, c'était l'équivalent d'un retour aux sources. « J'ai justement une terre à Saint-Sylvere, la terre de mon grand-père, et j'ai des projets de retraite dans le coin! », conclut-il.

# Le travail costaud de Stéphan Chapdelaine

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

**DOSSIER SPÉCIAL.** Lorsqu'il est question de centrales nucléaires, la population se préoccupe généralement davantage des impacts sur sa santé et sur son environnement que de l'impressionnante quantité d'énergie qu'elle peut produire – Gentilly-2 avait une puissance installée de 675



Stéphan Chapdelaine, conseiller en environnement.

(Photo Stéphanie Paradis)

**MW, représentant environ 3% de la puissance du réseau d'Hydro-Québec. C'est là qu'entre en jeu l'expertise de Stéphan Chapdelaine qui, depuis 15 ans, assume le volet protection de l'environnement à Gentilly-2.**

Même 10 ans après l'arrêt du réacteur de la centrale nucléaire Gentilly-2, il existe toujours un programme de surveillance environnemental de la radioactivité qui compte un peu plus de 1500 échantillonnages par année. « C'est encore costaud! », assure Stéphan Chapdelaine. Ces échantillons proviennent d'un peu partout autour du site de Gentilly-2 et dans la région, et sont notamment constitués d'air, de poissons, de plantes aquatiques, de fourrages, de sols et de précipitations.

Comme dans toute centrale nucléaire canadienne, Gentilly-2 comporte son propre service d'échantillonnage et d'analyse, et tous les résultats sont publiés annuellement sur le site Internet d'Hydro-Québec. « Ce n'est pas parce qu'on est passé en déclassement que ça a été aboli, au contraire! On doit répondre aux mêmes exigences réglementaires que lorsqu'on était en exploitation », explique M. Chapdelaine.

La phase de suivi environnemental se poursuivra jusqu'en 2074, soit 10 ans après la complétion de la phase de restauration finale du site. D'ailleurs, les collègues de Stéphan Chapdelaine ne manquent pas de lui rappeler, à la blague, qu'il sera encore à Gentilly-2 en 2074! « Je vous confirme que non! », répond-il en riant.

M. Chapdelaine assume aussi la gestion des déchets radioactifs et des matières dangereuses résiduelles toujours produits, mais en volume bien moindre qu'en exploitation.

## LE PROJET D'UNE CARRIÈRE

En 2008, Hydro-Québec annonce une décision favorable à une réfection majeure de la centrale nucléaire, à l'aube de ses 30 ans d'activités. À cette même époque, Stéphan Chapdelaine est approché par une ancienne collègue, devenue gestionnaire de l'équipe environnement à Gentilly-2. « Cette personne m'a appelé en disant qu'un poste allait être ouvert, car un projet de réfection avait été planifié, et que ce serait le projet de ma carrière. Alors j'ai tenté le coup, et j'ai été retenu », raconte M. Chapdelaine.

Cependant, comme on le sait, le projet de réfection n'a jamais pu avoir lieu. « Je ne regrette pas aujourd'hui, mais à ce moment-là, je me demandais dans quel pétrin je m'étais vautré! Il faut dire que la réfection majeure aurait été, du côté environnemental, un défi colossal, et c'est comme ça qu'on me l'avait vendu! », lance M. Chapdelaine. Toutefois, le nouveau projet de déclassement est tout aussi stimulant. C'est beaucoup du nouveau, car ce n'est pas quelque chose qui a été vécu ailleurs et dont on peut s'inspirer. On est un peu des pionniers, sans vouloir que ça ait l'air pompeux de le dire ainsi. »

Rappelons que Gentilly-2 est la première centrale nucléaire munie d'un réacteur de type CANDU 6 à entamer le processus de déclassement.

Les fêtes arrivent vite.



Faites-vous vacciner contre la COVID-19 maintenant pour être protégé à temps.

Prenez rendez-vous au Québec.ca/vaccinCOVID

Votre gouvernement

Québec

## VIE COMMUNAUTAIRE

60 ans de la chorale Les Semeurs de Joie

# Semer de la joie par le chant

MARIE-EVE VEILLETTE

meveillette@icimedias.ca

**NICOLET.** Six décennies se sont écoulées depuis la fondation de la chorale Les Semeurs de Joie de Nicolet. Jeanne d'Arc Plourde y chante depuis 45 ans maintenant.

« Je suis entrée dans la chorale parce que j'étais enceinte et que je prenais une année sabbatique. Je métais dit que ce serait mon social. On célébrait alors le 15e anniversaire de la chorale », raconte-t-elle.

Aujourd'hui, elle est la plus ancienne du groupe. Elle a côtoyé de nombreux choristes au fil des ans: « Le nombre de choristes varie d'une année à l'autre. Pendant un bout de temps, on était 25. Un moment donné, on a été 58! Cette année, on est 34 en provenance d'un peu partout: Nicolet, Odanak, Saint-David, Sainte-Monique, Trois-Rivières, Saint-Étienne-des-Grès, Bécancour... On a sept ou huit recrues. Notre dernier concert remonte à décembre 2019. »

C'est évidemment la pandémie qui a freiné les pratiques. « On a repris les répétitions en septembre dernier. On avait hâte de recommencer à chanter. On va présenter un concert extraordinaire pour souligner le 60e anniversaire de la chorale. Ça nous rend très fiers. Je ne connais pas d'autres chorales au Centre-du-Québec qui ont 60 ans! »

C'est à la cathédrale de Nicolet, le 18 décembre à 14h, que le concert aura lieu. Il sera présenté gratuitement à la population et proposera un répertoire de Noël original.

Pour l'occasion, la chorale sera accompagnée de cinq musiciens: violoniste, violoncelliste, flûtiste (flûte traversière), pianiste et guitariste (basse). « On réserve des petites surprises vu qu'on renoue avec le public. Ce sera un concert vraiment spécial », confie Mme Plourde,

qui précise qu'aucun billet n'est nécessaire pour assister au spectacle. Il suffit d'entrer dans la cathédrale et d'y prendre place.

### UN BRIN D'HISTOIRE

La chorale Les Semeurs de Joie est née en 1963, après un concert de l'*Alliance chorale canadienne* présenté à l'auditorium des Sœurs de l'Assomption. « Des gens du public sont sortis de là emballés et ont proposé de fonder une chorale à Nicolet. Cinq personnes ont alors entrepris de trouver un chef de chœur et des choristes pour chanter avec elles. Le premier chef de chœur a été Roland Rajotte. Il était vendeur d'automobiles à Nicolet », rapporte Jeanne-d'Arc Plourde, aujourd'hui présidente du conseil d'administration de la chorale.

Depuis, six autres chefs de chœur ont succédé à M. Rajotte: Marguerite Hélie, Maurice Hélie, Fernand Grenier, Sr Aline Martin, France Robillard et Lucie Cloutier. Madame Cloutier dirige la chorale

depuis plus de sept ans. « Elle est une cheffe de chœur exceptionnelle; très vivante et spéciale », décrit Mme Plourde. « Elle était notre pianiste autrefois. »

Au fil des ans, les choristes des Semeurs de Joie ont vécu des expériences extraordinaires, souligne également Jeanne d'Arc Plourde: « Au tout début, avec M. Rajotte, les choristes sont allés chanter à Terre des Hommes, lors de l'Expo 67. Ensuite, ils ont chanté à Alma, Baie-Comeau, Longueuil... On a fait des échanges de chorales, avec La Tuque notamment. Les Semeurs de joie ont aussi organisé des rassemblements de chorales à Nicolet, avec la participation d'environ 300 choristes de partout dans la région », énumère Mme Plourde, qui décrit les Semeurs de Joie comme « une belle grande famille ».

Bref, 60 ans, ça se fête, et les choristes espèrent que le public viendra en grand nombre célébrer cet anniversaire avec eux.

Pour en savoir plus sur les Semeurs de joie, on peut consulter le site internet [www.lessemeursdejoie.com](http://www.lessemeursdejoie.com).

La chorale nicolétaine Les Semeurs de Joie fête ses 60 ans.  
(Photo tirée de Facebook)

NOUVEAU MONTANT PONCTUEL POUR LE COÛT DE LA VIE

## DES TEXTOS FRAUDULEUX CIRCULENT. SOYEZ VIGILANT!

Revenu Québec n'enverra aucun texto ni courriel en lien avec le nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie.

La somme à laquelle vous avez droit vous sera versée automatiquement par dépôt direct ou par chèque dès décembre.

Pour en savoir plus, visitez [revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca).



>392098

Commencez l'année du bon pied

## THÉÂTRE BELCOURT

PROGRAMMATION COMPLÈTE  
[www.theatrebelcourt.com](http://www.theatrebelcourt.com)

4 février

**Le loup 44\$**

**Maude Guérin, Luc Senay**

Pièce de théâtre traitant de relation humaine, à la suite d'un diagnostic d'Alzheimer, interprétée par deux comédien(ne) de grand talent. Une discussion avec eux aura lieu après le spectacle.

24 février

**Ludovick Bourgeois**

Pour votre plus grand bonheur, Ludovick revient sur scène avec un tout nouvel album et un nouveau spectacle.

**35\$**

CARTES CADEAUX DISPONIBLES



Billetterie en ligne: [www.theatrebelcourt.com](http://www.theatrebelcourt.com)

23A, rue de l'Église, Baie-du-Febvre • 450 783-6467

Tous les prix incluent les taxes et les frais de service.



# Une histoire de passion et de rage de vivre qui n'ont pas d'âge

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

**SAINT-LÉONARD-D'ASTON.** Pour son premier roman, *Jeanne Tousignant et le prince de Miami*, Nicole Campeau s'est inspirée de sa mère et de sa tante pour briser les clichés sur les gens âgés dans une œuvre de fiction que l'autrice qualifie d'anti-Harlequin. Jeanne Tousignant, qui ne fait pas dans la dentelle, promet de faire sourire, et peut-être même de faire... rougir!

« À 80 ans, Jeanne Tousignant apprend que le perfide Larry Coulson, le grand amour de sa jeunesse disparu depuis un demi-siècle, vit à Miami et est devenu un riche promoteur immobilier. Sa plaie vive de femme trahie s'ouvre comme au premier jour. Jeanne n'a alors qu'une idée en tête : retrouver Larry et lui régler son compte ». Jeanne entreprendra ainsi un road-trip vers la Floride et une chasse à l'homme à Miami aux côtés d'un de ses vieux amis, Léopold, ainsi que de sa sœur dépressive, Rose.

Nicole Campeau n'en est pas à son premier projet d'écriture. Après une carrière de journaliste et un parcours d'écriture vaste (nouvelles dans des revues littéraires, récits biographiques, écriture collective), Mme Campeau avoue que son vieux rêve, c'était d'écrire un roman, et c'est ce qu'elle a enfin fait! « Comme l'autobiographie ne m'intéressait pas, j'ai puisé l'inspiration dans ma famille! », révèle Mme Campeau, faisant référence à sa mère et à sa tante qui ont permis de créer Jeanne (sa tante) et sa sœur Rose (sa mère), ses deux personnages principaux.

« Je me suis inspirée des deux femmes importantes de ma vie, de ma jeunesse. Je viens d'un milieu ouvrier, un milieu qui était toujours sur le party, d'une grosse famille, et Jeanne était ma tante préférée parce qu'elle était drôle, parce qu'elle était différente, parce qu'elle n'avait pas de filtre, raconte l'autrice. L'Office de la langue française, elle ne connaissait pas ça, et la pudeur non plus! »

## UNE HISTOIRE QUI DÉJOUÉ LE TEMPS

Amour, douleur, rage de vivre, humour, tendresse... ce sont les mots employés par Nicole Campeau pour décrire son roman qui déjoue le temps. « Dans cette écriture, j'ai voulu dépeindre

la vieillesse, car souvent, quand les vieux ne sont pas des vedettes, ils sont invisibles. Pourtant, la passion, les désirs, les rêves, ça reste vivant tout au long de notre vie et ça peut être tout aussi intense chez les gens qui sont rendus à un âge vénérable », explique Mme Campeau.

« Je voulais aussi rendre hommage à toutes ces femmes qui ne feront jamais l'Histoire avec un grand H, mais qui sont quand même des personnages formidables », poursuit-elle. Elle pense à son personnage Jeanne qui est une femme née au début du siècle et qui a cassé les moules à sa manière.

« C'est une femme qui n'a pas d'éducation. Elle a travaillé dans une usine toute sa vie, mais elle a été une femme indépendante, une femme de caractère, une femme qui a voulu vivre sa vie comme elle l'entendait. J'ai voulu montrer des femmes fortes. On ne peut pas toutes passer à l'histoire, mais la petite histoire, elle, est faite de grands personnages. Je pense que Jeanne Tousignant en est un et j'avais envie de lui rendre hommage », conclut-elle.

Le roman *Jeanne Tousignant et le prince de Miami* est disponible dans trois points de vente de Saint-Léonard-d'Aston (Accommodation Boisclair, Au Poivre noir et la pharmacie Proxim), à la librairie l'Exèdre de Trois-Rivières ainsi que sur la boutique en ligne de la librairie.



*Jeanne Tousignant et le prince de Miami*, de Nicole Campeau. (Photo courtoisie)

JE SUIS LÀ  
POUR VOUS!



**DONALD MARTEL**

Député de Nicolet-Bécancour

## Mes vœux les plus sincères

Je suis particulièrement fier d'habiter ce coin de pays. On y retrouve des gens chaleureux, généreux et accueillants, des gens qui ont à cœur de se prendre en main et de contribuer au bien-être de leurs familles et à l'essor de leur collectivité. J'aime notre territoire, nos terres fertiles, nos forêts belles été comme hiver et nos villages pleins de vie.

Notre société s'est développée sur des assises solides. Elle s'appuie sur des traditions bien enracinées, des valeurs que nous échafaudons collectivement depuis plusieurs siècles, des enseignements que notre histoire, nos luttes, nos victoires et nos défaites nous ont légués, ainsi que sur l'héritage transmis par nos parents et grands-parents. À cela, il faut ajouter l'apport des nouveaux arrivants qui, en s'intégrant à leur société d'accueil et en participant à part entière à son essor, contribuent à l'enrichir.

Le modèle de société auquel nous adhérons s'appuie sur la confiance en nous, l'ambition et le désir de réussir. C'est un modèle tourné vers l'avenir, ouvert au monde et à la différence, soutenu par une population nettement résolue à faire sa marque, mais également soucieuse de contribuer à la survie et au progrès à long terme de notre belle planète bleue.

Je profite de l'occasion pour offrir, le plus traditionnellement du monde, à chaque maman et à chaque papa, aux enfants, petits et grands, aux grands-parents et aux arrière-grands-parents, aux oncles, tantes, neveux et nièces, à tous ceux et celles qui, par choix ou par obligation vivent seuls, aux personnes malades, bref à toutes les personnes qui habitent notre territoire, mes meilleurs vœux pour un très joyeux Noël et une année 2023 remplie de réussites.



819 233-3521 • 1 855 333-3521  
donald.martel.nico@assnat.qc.ca



## Vous êtes malade?

La saison des virus est bien entamée et ceux-ci se propagent à vitesse grand V par les temps qui courent! Heureusement, les virus se soignent à la maison, la plupart du temps.

## SOIGNEZ-VOUS À LA MAISON POUR PRENDRE DU MIEUX!

Plusieurs outils ont été développés par des professionnels de la santé de notre région, dont des fiches-conseils imprimables et de courtes capsules vidéo. Ce sont des informations bien précieuses à garder à portée de main ou même à coller sur votre frigo.

CONSULTEZ LE LIEN SUIVANT  
POUR VOIR LES OUTILS :

[www.ciussmcq.ca/conseils-sante/vous-etes-malade](http://www.ciussmcq.ca/conseils-sante/vous-etes-malade)

On y traite notamment des sujets suivants :

- Gastroentérite
- Fièvre
- Rhume
- Laryngite
- Virus respiratoire syncytial
- Sinusite
- Otite
- Comment déboucher le nez (toilette nasale)

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Mauricie-et-  
du-Centre-du-Québec

Québec

## AVIS AUX LECTEURS

Veuillez prendre note que

Le **Courrier**  
Sud

ne sera pas publié  
le 28 décembre prochain.

Nous profitons de l'occasion  
pour vous souhaiter  
de très joyeuses Fêtes!



>392295

>394869

# Avis public



Bécancour

## AVIS À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE S'OPPOSER À L'APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1681 MODIFICATIONS – TAXE SPÉCIALE FAUBOURG MONT-BÉNILDE (PHASE I) SECTEUR SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL

**AVIS PUBLIC** est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté, à sa séance du 5 décembre 2022, conformément à l'article 565 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le règlement numéro 1681 suivant:

« **Règlement modifiant le règlement numéro 1504 décrétant un emprunt de 2870 000 \$ pour la construction des services municipaux pour le développement domiciliaire Faubourg Mont-Bénilde (Phase I)** ».

### Objet de la modification

Ce règlement est nécessaire pour modifier le bassin de taxation, en faisant passer la superficie imposable totale de 52 074,5 mètres carrés à 54 035,7 mètres carrés, par l'ajout de deux nouveaux terrains, et pour répartir différemment le paiement de la taxe spéciale qui y est prévue entre les propriétaires riverains (de 65,2% à 65,3% pour la phase I et de 5,3% à 5,2% pour les phases futures). Malgré l'augmentation du pourcentage de 65,2% à 65,3% pour la phase I, la modification du règlement a pour effet de diminuer le coût de la taxe spéciale au mètre carré pour tous les immeubles imposables, et ce, dû à l'augmentation de la superficie du bassin de taxation.

### Texte du règlement 1681

« **CONSIDÉRANT** que la Ville a adopté, à sa séance du 3 avril 2017, le règlement numéro 1504 intitulé: « Règlement décrétant un emprunt de 2 870 000 \$ pour la construction des services municipaux pour le développement domiciliaire Faubourg Mont-Bénilde (Phase I) »;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement numéro 1504 a été approuvé par les personnes habiles à voter le 24 avril 2017 et par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 19 juillet 2017;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement numéro 1504 a déjà été modifié, à la séance du 7 août 2017, par l'adoption du règlement numéro 1519 intitulé: « Règlement modifiant le règlement numéro 1504 décrétant un emprunt de 2 870 000 \$ pour la construction des services municipaux pour le développement domiciliaire Faubourg Mont-Bénilde (Phase I) » et, à la séance du 2 juillet 2019, par l'adoption du règlement numéro 1592 intitulé: « Règlement modifiant le règlement numéro 1504 décrétant un emprunt de 2 870 000 \$ pour la construction des services municipaux pour le développement domiciliaire Faubourg Mont-Bénilde (Phase I) »;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement numéro 1519 a été approuvé par les personnes habiles à voter le 7 septembre 2017 et par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 13 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement numéro 1592 a été approuvé par les personnes habiles à voter le 18 juillet 2019 et par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 7 août 2019;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier à nouveau le règlement numéro 1504 pour y ajouter, dans le bassin de taxation, une partie du lot 3 292 830 du cadastre du Québec (nommée comme étant le lot 8,1) et une partie des lots 3 292 826 et 3 292 830 du cadastre du Québec (nommée comme étant le lot 8,2), situées en bordure de la rue des Tournesols;

**CONSIDÉRANT** que la superficie imposable totale du bassin de taxation passera de 52 074,5 mètres carrés à 54 035,7 mètres carrés;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil juge opportun de modifier à nouveau le règlement numéro 1504;

**CONSIDÉRANT** que les obligations dont il est fait mention aux termes de ce règlement numéro 1504 ont été émises;

**CONSIDÉRANT** l'article 565 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été régulièrement donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 7 novembre 2022;

### EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BÉCANCOUR DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

- L'article 3 du règlement numéro 1504, décrétant un emprunt de 2 870 000 \$ pour la construction des services municipaux pour le développement domiciliaire Faubourg Mont-Bénilde (Phase I), est modifié comme suit:
  - en remplaçant, au paragraphe a), le chiffre « 65,2 » par le chiffre « 65,3 »;
  - en remplaçant, au paragraphe a), alinéa i), les numéros « 1 à 8 » par les numéros « 1 à 8,2 »;
  - en remplaçant, au paragraphe b), le chiffre « 5,3 » par le chiffre « 5,2 ».
- L'« ANNEXE A » de ce règlement numéro 1504 est modifiée par le remplacement de la quinzième et de la seizième page par celles contenues à l'« ANNEXE 1 » du présent règlement.
- L'« ANNEXE B » de ce règlement numéro 1504 est remplacée par l'« ANNEXE 2 » du présent règlement.

### DISPOSITIONS DIVERSES

#### Annexes

- Les annexes 1 et 2 font partie intégrante du présent règlement comme si elles étaient reproduites au long.

#### Entrée en vigueur

- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.»

### Approbation

Ce règlement doit, pour entrer en vigueur, être approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Toute personne qui désire s'opposer à l'approbation du règlement par la ministre doit le faire, **par écrit**, dans les 30 jours de la date de la présente publication, à l'attention de la Direction générale adjointe aux finances municipales à l'adresse courriel suivante: [stafa@mamh.gouv.qc.ca](mailto:stafa@mamh.gouv.qc.ca).

### Consultation

Le règlement numéro 1681 et ses annexes peuvent être consultés au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ville de Bécancour, le 14 décembre 2022.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville

>394490

**Vos Classées**  
POUR TOUT ACHETER  
ET TOUT VENDRE,  
près de chez vous

## PETITES ANNONCES CLASSÉES

Un seul numéro 1 866 637-5236

**205** Logements / appartements à louer

À St-François-du-Lac: 2-1/2 meublés 2 électroménagers, 595\$. Semis sous-sol, remises, grand terrain, déneigeur professionnel. Libre. 514-952-9517, 514-992-8009

**320** Animaux

2 mâles Chihuahua 5 mois. Vaccinés, vermifugés. 500\$/ch. 450-821-4151, 514-386-4254

BERGER Allemand pur sang, chiots de 6 mois, doux, gardiens, protecteurs. 819-228-9069

**370** Matériaux de construction

TÔLES à couverture à lambris de couleur/galvanisés La longueur que vous désirez. 819-221-5429

Trouvez-en encore plus sur [vosclassées.ca](http://vosclassées.ca)

**424** Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

**585** Services financiers divers

FINANCEMENT Brisson. Prêt hypothécaire privé. Financement automobile. Aucun cas refusé. Léger dépôt. 1-866-566-7081

**SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT.** Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Reprenez le contrôle. Notre expertise en matière de faillite et de proposition de consommateur est là pour vous. Consultation gratuite. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité à Drummondville (819-479-0529) et Victoriaville (819-751-0005).

## AVIS DE DÉCÈS



**MME LUCIE  
VIGNEAULT  
BÉLIVEAU  
1937 -2022**

À la Résidence Saint-Joseph de Nicolet, le 1<sup>er</sup> décembre 2022 est décédée à l'âge de 85 ans et 8 mois, M<sup>me</sup> Lucie Vigneault, épouse de feu Louis-Philippe Béliveau, fille de feu Calixte Vigneault et de feu Alice Lemieux, demeurant à Nicolet, autrefois de Saint-Wenceslas.

M<sup>me</sup> Vigneault Béliveau repose au Centre Funéraire Yves Houle, 1010 rue Principale, Saint-Wenceslas, le vendredi 16 décembre de 19 h à 22 h, le samedi de 11 h à 13 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 17 décembre à 14 h en l'église Saint-Raphaël d'Aston-Jonction, inhumation au cimetière paroissial.

M<sup>me</sup> Vigneault Béliveau laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Christine Ouellet), Michelle, Isabelle (Sylvain Beaumier), Chantal (Denis Deshaies). Ses petits-enfants: Stéphanie (Mathieu), Véronique, Marie-Pier (Alexandre), Roxanne, Arianne (Mathieu), Anthony, Kaven (Andréanne), Alexandra (Marc-André), Marc-André (Marjorie), Pierre-Luc, India, Camille (Charles-Olivier), Gabriel. Ses arrière-petits-enfants: William, Lawrence, Noah, Ellie, feu bébé Zack, Maéva, Noémie, Alycia, Vincent. Ses frères et sœurs: Laurent (Pierrette Fournier), Mariette (feu Germain Blais), feu Julien (Micheline Fortier), feu Denis, feu Jeanne d'Arc (Bernard Lasalle), feu Jacques (feu Lise Blanchette), Marcel (Lise Pépin), Céline (Noël Fournier), Diane, Claire (feu Jean-Claude Vigneault). Ses neveux et nièces, ses cousins et cousines et autres parents et amis. Sincères remerciements à tout le personnel de la Résidence Saint-Joseph de Nicolet pour les bons soins prodigués à M<sup>me</sup> Vigneault.

Direction funéraire:  
**Centre Funéraire Yves Houle**  
Tél : 819 478-0222 / 1 800 561-2881  
Télé. : 819 477-4289  
[www.yveshoule.com](http://www.yveshoule.com)



>394068

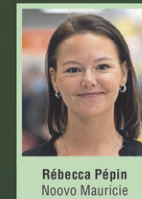
## La guignolée des médias



Nathalie Simard  
Country Pop 92.9



Amélie St-Pierre  
Icimédias



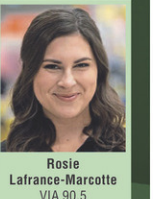
Rébecca Pépin  
Noovo Mauricie



Cassandre Forcier-Martin  
TVA Trois-Rivières



Catherine Gaudreault  
Cogeco Média  
(106.9 FM et Rythme 100.1)



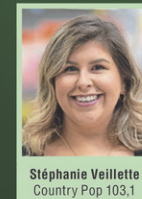
Rosie Lafrance-Marcotte  
VIA 90.5



Catherine Gaudreault  
Cogeco Média  
(106.9 FM et Rythme 100.1)



Guillaume Gingras  
Bell Média  
(Énergie 102.3 et Rouge 94.7)



Stéphanie Veillette  
Country Pop 103.1



Julie Michaud  
Le Nouvelliste

Si vous le pouvez, donnez.

Pour faire un don de 10 \$

textez NOEL au 20222

[guignolee.ca](http://guignolee.ca)

maxi Provigo

Provigo™ et Maxi™ sont des marques de commerce de Loblaw Inc., utilisées sous licence

>390159

## SINCÈRES REMERCIEMENTS

De là-haut continue  
de veiller sur nous.

Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont témoigné leur sympathie et apporté leur réconfort lors du décès de:



**MME  
JEANNINE  
PROULX**

décédée le  
16 novembre 2022



soit par offrandes de messes, dons, cartes, fleurs, courriels, appels, visites ou présence aux funérailles. Que chacun(e) retrouve ici l'expression de notre sincère reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

*Ses enfants, ses frères et soeurs  
et tous les membres de leurs familles.*

>394348

## AVIS DE DÉCÈS



**M. GÉRARD  
ROUSSEAU**  
1926-2022

Au CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet, le 2 décembre 2022, est décédé à l'âge de 96 ans, M. Gérard Rousseau, époux de feu Jeannine Lambert, demeurant à Ste-Perpétue.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église de Ste-Perpétue, 2496, Rang St-Joseph, Ste-Perpétue J0C 1R0. Heures d'accueil: le vendredi 16 décembre, de 19 h à 21 h 30 et le samedi 17 décembre, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles seront célébrées le samedi 17 décembre 2022, à l'église de Ste-Perpétue, à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de Ste-Perpétue.

Au cours des prochaines heures suivant les funérailles, il sera possible de voir la célébration sur le Web à l'adresse suivante: <https://funeraweb.tv/diffusions/65136>

Il laisse dans le deuil, ses enfants: André (Jocelyne Lemire), Carmen (Christian Lemire), Réal (Line Demers), Serge (feu Gail Padlesky) (Tammy Rousseau), Daniel (Johanne Beauchemin), Sylvie (Marc Carpentier), France et Manon (Daniel Colbert); ses petits-enfants: Cynthia, Christine, Angela, Louis, Philippe, Catherine, Jessika, Maxime, Charles, Matthieu, Marilyne, Jean-Christophe, Joxane, Delphine, Emmanuel, Justin, Alex, Frédéric et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants: Antoine, Rafaël, Ryan-Dave, Mahéla, Tyler-John, Thomas, William, Dalia, Xavier, Ellie, Emile, Julia-Rose, Jeanne, Elliott, Matilde, Nathan, Livia R., Félix, Florence, Rosalie, Livia L.P., Alicia, Jacob et Kaiden ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont précédé, ses enfants: Denis et Diane; ses frères et sa sœur: Gaston (feu Françoise Beaucage), Henri-Paul (feu Gertrude Roy), Gertrude (feu Ulric Roy), Rémi (feu Clotilde Bergeron) et Martin (feu Aline Lambert); son beau-frère Paul Lambert.

La famille désire remercier le personnel du 4<sup>e</sup> étage du Centre Christ-Roi de Nicolet pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer.



Centre funéraire J.N. Rousseau  
Renseignements : 819 293-4511  
[info@jnrousseau.com](mailto:info@jnrousseau.com)  
[www.jnrousseau.com](http://www.jnrousseau.com)  
Entreprise membre de la C.T.Q.

>394185

## Avis public



Bécancour

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 1686 ET 1687

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement numéro 470 concernant le plan d'urbanisme et un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334

Conformément aux articles 109.3 et 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance du 5 décembre 2022, le conseil municipal a adopté les deux projets de règlement suivants, et ce, afin notamment de retirer, dans le secteur Gentilly, l'affectation industrielle et certains lots de l'affectation commerciale ainsi que d'agrandir l'affectation résidentielle vers le sud jusqu'à la limite du périmètre urbain et d'ajouter, dans les secteurs Saint-Grégoire et Sainte-Gertrude, certaines orientations favorisant le développement résidentiel et commercial :

1<sup>o</sup> Le projet de règlement numéro 1686 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement numéro 470 concernant le plan d'urbanisme pour les secteurs Gentilly, Saint-Grégoire (Seigneurie Godefroy) et Sainte-Gertrude** ».

Ce projet de règlement a pour objet :

Secteur Gentilly :

- de retirer l'affectation industrielle (I) située dans le périmètre urbain;
- de retirer les lots ayant façade sur le chemin des Milans (2510 à 2370 inclusivement) de l'affectation commerciale (C);
- d'agrandir l'affectation résidentielle (H) vers le sud jusqu'à la limite du périmètre urbain;

Secteur Sainte-Gertrude :

- d'inclure les lots 3 539 302 et 3 539 303 du cadastre du Québec dans l'affectation commerciale;

Orientations par fonction :

- de favoriser l'agriculture urbaine et l'implantation d'usages ruraux récréatifs là où le territoire permet une cohabitation harmonieuse avec les usages résidentiels;

Orientations par secteur :

- de dynamiser le secteur commercial de l'avenue Godefroy en autorisant la mixité d'usages à proximité de l'autoroute 55 (Secteur Saint-Grégoire);
- de dynamiser le secteur central à proximité de l'église en consolidant le secteur commercial (Secteur Sainte-Gertrude);
- de confirmer une zone résidentielle à caractère rural récréatif à l'extrémité sud du périmètre urbain où la garde de chevaux est autorisée à certaines conditions (Secteur Gentilly).

2<sup>o</sup> Le projet de règlement numéro 1687 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin d'assurer une concordance avec le plan d'urbanisme pour les secteurs Gentilly, Saint-Grégoire (Seigneurie Godefroy) et Sainte-Gertrude** ».

Ce projet de règlement a pour objet :

- d'ajouter une disposition concernant la garde de chevaux en secteur résidentiel et d'y définir les normes spécifiques;

Secteur Gentilly :

- de créer la zone H01-139.1, à même une partie des zones H01-139 et C01-135, et d'y autoriser les usages de la classe d'usage h1 « habitation unifamiliale », à structure isolée, avec les mêmes spécifications que celles présentes pour la même classe d'usage, à structure isolée, de la zone H01-139;
- d'autoriser l'usage de la garde de chevaux accessoirement à l'usage habitation dans la zone H01-139.1;

Secteur Sainte-Gertrude :

- d'agrandir la zone C06-641, à même une partie de la zone P06-638, pour inclure les lots 3 539 302 et 3 539 303 du cadastre du Québec dans la zone commerciale;

Secteur Saint-Grégoire :

- de retirer les usages de la classe communautaire de la zone C04-410;
- d'autoriser uniquement les commerces de vente au détail et de services professionnels et personnels de nature privée et s'adressant à une clientèle de proximité pour la classe d'usage « commerce de détails et service (c1) », à structure isolée, jumelée et contiguë, et pour la classe d'usage « commerce mixtes (c2) », à structure isolée, pour la zone C04-410;
- de réserver le rez-de-chaussée uniquement aux usages commerciaux alors que les étages supérieurs doivent uniquement accueillir l'usage habitation pour la classe d'usage « commerce mixtes (c2) », à structure isolée, pour la zone C04-410 et de retirer le rapport d'espace bâti/terrain minimal;
- d'autoriser les constructions à usage commercial et mixte en autant qu'elles soient situées à l'intérieur des limites de l'affectation urbaine 2 définie au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour pour la zone C04-410.

#### Description approximative des zones visées :

Secteur Gentilly

- La zone H01-139 est située le long de l'avenue des Aigles. Elle comprend les immeubles de la rue des Bécassines (excluant le 3165 et le 3142-3148), de la rue des Sittelles, de l'avenue des Loriots, de l'avenue des Tourterelles et d'une partie de la rue des Mésanges.

Elle est bornée au nord-est par les immeubles ayant façade sur l'avenue des Hirondelles, au sud-est par les immeubles ayant façade sur le chemin des Milans et au sud-ouest par l'avenue des Aigles.

- La zone C01-135 comprend les immeubles portant les numéros 2180 à 2510 du chemin des Milans (côté pair), 2910 à 3100 de l'avenue des Hirondelles (côté pair) et les immeubles à partir de l'intersection du chemin des Milans jusqu'au 3085 de l'avenue des Hirondelles inclusivement (côté impair).

Secteur Sainte-Gertrude

- La zone C06-641 est située de part et d'autre du boulevard du Parc-Industriel, entre la rue des Chênes et le 8795 (côté impair) et entre la rue des Châtaigniers et la rue des Pins (côté pair).

- La zone P06-638 est délimitée au nord-ouest par la rue des Pins et l'arrière du cimetière, au nord-est par le boulevard du Parc-Industriel, au sud-est par la limite des terrains des loisirs et au sud-ouest par les immeubles ayant façade sur l'avenue des Érables (du 8525 au 9015).

Elle comprend notamment les immeubles de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Gertrude (dont notamment l'église et le presbytère), du Centre de services scolaire de la Riveraine (école primaire Despins), de Les Loisirs de Ste-Gertrude inc., de l'Office municipal d'habitation, de la Coop de solidarité santé de Sainte-Gertrude, de la Ville de Bécancour (bibliothèque et salle multifonctionnelle) et le restaurant « La Chevauchée Resto-Pub inc. » (autrefois la Caisse populaire).

Secteur Saint-Grégoire

- La zone C04-410 est située majoritairement dans l'emprise du ministère des Transports du Québec, le long de l'autoroute 55. Elle est délimitée au nord-ouest par le boulevard Bécancour et la rue Saint-Onge, au nord-est notamment par la piste cyclable, au sud-est notamment par la Garderie les apprentis-sages et au sud-ouest par l'autoroute 55. On y retrouve notamment l'Auberge Godefroy et les commerces situés du 451 au 905 de l'avenue Godefroy.

Une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement aura lieu le **lundi 16 janvier 2023 à 18 h 30**, à la salle du Conseil, située à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par la mairesse expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ces deux projets de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

Ces projets de règlement et l'illustration des zones visées par ceux-ci peuvent être consultés à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclusivement (l'hôtel de ville sera fermé).

Ville de Bécancour, le 14 décembre 2022.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville

## Avis public



Bécancour

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1682

**AVIS PUBLIC** est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté, à sa séance du 5 décembre 2022, le règlement numéro 1682 intitulé : « **Règlement concernant l'adhésion de Ville de Bécancour au régime de retraite constitué par la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux** ».

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ce règlement est déposé dans les archives de la Ville à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, G9H 1A1, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance au cours des heures régulières de bureau.

Ville de Bécancour, le 14 décembre 2022.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville

>394499

## Avis public



Bécancour

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1688

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement numéro 491 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale et le règlement de zonage numéro 334

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), **AVIS PUBLIC** est donné que, lors de la séance du 5 décembre 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 1688 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement numéro 491 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale et le règlement de zonage numéro 334 (Secteurs Précieux-Sang et Sainte-Angèle-de-Laval)** ».

Ce projet de règlement a pour objet de soumettre à l'application du règlement numéro 491, relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), la zone et les parties des zones suivantes :

- **Secteur Sainte-Angèle-de-Laval**  
Zone P03-345
- **Secteur Précieux-Sang**  
Parties des zones C05-536, P05-538 et C05-539 comprenant les adresses « de 7425 à 7525 et de 7430 route du Missouri jusqu'au lot 5 578 535 du cadastre du Québec inclusivement, lequel est situé à l'intersection de la route du Missouri et du chemin du Saint-Laurent, ainsi que du 11105 à 11255 chemin du Saint-Laurent inclusivement, comprenant également les terrains vacants.

Les plans de zonage numéros 3 et 5 de la cédule « A » du règlement de zonage numéro 334 sont modifiés uniquement pour identifier ces zones comme étant des zones « PIIA ».

#### Description approximative des zones visées

##### Secteur Sainte-Angèle-de-Laval

- La zone P03-345 comprend les immeubles portant les numéros 14 085 à 14 135-B, boulevard Bécancour, étant le couvent, l'église et le presbytère, ainsi que l'immeuble portant le numéro 14 180, boulevard Bécancour, étant les habitations à loyer modique (HLM), propriété de la Société d'habitation du Québec.

##### Secteur Précieux-Sang

- La zone C05-536 comprend les immeubles situés de part et d'autre du chemin du Saint-Laurent, soit du 11 320 au 11 700 (côté pair) et du 11 105 au 11 705 (côté impair), excluant toutefois les immeubles portant les numéros 11 285, propriété de 9006-4718 Québec inc. (Récu-Perreault) et 11 505, propriété de A & G Bergeron inc.
- La zone P05-538 comprend les immeubles portant les numéros 11 001 et 11 005 du chemin du Saint-Laurent, étant respectivement les immeubles propriété de Les Loisirs Jenlumiri inc., comprenant notamment la patinoire, et du Centre de services scolaire de la Riveraine, comprenant notamment l'école primaire Boutons-d'Or, ainsi que les immeubles portant les numéros 11 000, chemin du Saint-Laurent (Résidence au soleil levant), 7525, route du Missouri (église) et la partie arrière du 7485, route du Missouri (autrefois le presbytère).
- La zone C05-539 comprend les immeubles situés de part et d'autre de la route du Missouri, soit du 6995 au 7485 (ancien presbytère) (côté impair) et du 7410 jusqu'à l'intersection de la route du Missouri et du chemin du Saint-Laurent inclusivement (côté pair).

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **lundi 16 janvier 2023 à 18 h 30**, à la salle du Conseil, située à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par la mairesse expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement et l'illustration de la zone et des parties des zones visées par celui-ci peuvent être consultés à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclusivement (l'hôtel de ville sera fermé).

Ville de Bécancour, le 14 décembre 2022.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville

>394491

## Piste cyclable de Sainte-Angèle

# Une pétition déposée aux élus de Bécancour

**MARIE-EVE VEILLETTE**

meveille@icimedias.ca

**BÉCANCOUR.** La nouvelle piste cyclable de Sainte-Angèle-de-Laval sera-t-elle construite du côté sud ou du côté nord de la route 132? Une pétition déposée la semaine dernière aux élus de Bécancour fait pression sur ces derniers afin qu'elle prenne place au nord, c'est-à-dire du côté du fleuve, plutôt qu'au sud, tel qu'envisagé par la Ville.

On se rappelle que le 1<sup>er</sup> novembre dernier, la Ville de Bécancour a rencontré les citoyens du secteur pour leur présenter l'aménagement projeté. Il s'agissait d'un plan retravaillé à la suite d'une première présentation en août 2021. Or, ce nouvel aménagement a soulevé d'autres questions chez certains citoyens, notamment en matière de sécurité.

En séance publique le 7 novembre, le citoyen Marc

Beauchesne les a signalées aux membres du conseil municipal. Par la suite, il est allé à la rencontre d'autres résidents de Sainte-Angèle pour tâter leur pouls par rapport au tracé. De sa démarche est née la pétition déposée le 5 décembre dernier.

« Près de 75% des gens veulent une piste du côté nord », résume M. Beauchesne.

Seront-ils entendus? « On va tenir compte du fait que des citoyens se sont manifestés », répond Pascal Doucet, conseiller municipal du secteur. « Je ne sais pas encore de quel côté de la route la piste sera réalisée, mais je peux assurer que depuis novembre, des choses ont été retravaillées et validées. Bientôt, il aura une décision finale. »

La Ville ne prévoit pas rencontrer de nouveau les citoyens pour leur présenter ses modifications. « On a entendu leurs demandes. On va essayer de faire la piste de la meilleure façon. Mais on sait qu'on ne pourra pas plaire à tout le monde », termine M. Doucet.

## Avis public



Bécancour

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1690

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), **AVIS PUBLIC** est donné que, lors de la séance du 5 décembre 2022, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 1690 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin de permettre la production d'oxygène, d'azote et d'argon dans la zone I02-210 (Secteur Bécancour)** ».

Ce premier projet de règlement a pour objet de permettre, dans la zone industrielle I02-210, la production d'oxygène, d'azote et d'argon en ajoutant la note 1 suivante à la classe d'usage « industrie lourde (i2) :

« 1- Uniquement la production d'oxygène, d'azote et d'argon (usage du code 3895) est autorisée dans la zone. »

#### Description approximative de la zone I02-210

La zone I02-210 est située sur le territoire de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. Elle est bornée au nord-ouest par la rue Yvon-Trudeau, au nord-est par le boulevard Arthur-Sicard, au sud-est par l'autoroute 30 et au sud-ouest par l'avenue Georges-E.-Ling.

Elle comprend notamment le réservoir d'eau potable et les bureaux administratifs de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

Une assemblée publique de consultation sur ce premier projet de règlement aura lieu le **lundi 16 janvier 2023 à 18 h 30**, à la salle du Conseil, située à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par la mairesse expliquera le premier projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce premier projet de règlement et l'illustration de la zone visée par celui-ci peuvent être consultés à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclusivement (l'hôtel de ville sera fermé).

Ville de Bécancour, le 14 décembre 2022.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville

>394499

## SPORT

# Yves Bourque peut maintenant rêver aux Jeux paralympiques de Paris

MARIE-EVE VEILLETTE

meveille@icimedias.ca

**BÉCANCOUR.** L'athlète paralympique Yves Bourque, de Bécancour, peut rêver aux Jeux paralympiques de Paris. Sport Canada vient de lui octroyer son brevet de développement et Canoe Kayak Canada soutiendra sa progression en paracanoë au sein de la *National Training Squad* (équipe nationale d'entraînement) en 2022-2023.

Yves Bourque aura ainsi accès aux centres d'entraînement de l'équipe nationale à Montréal et Halifax, de même qu'à ses entraîneurs et au personnel de soutien. Il sera appelé à se déplacer à l'étranger au cours des prochains mois en vue des qualifications aux Jeux paralympiques de 2024.

S'il réussit à se qualifier, il s'agira pour lui d'une troisième participation à des Jeux paralympiques, et d'une première à des Jeux d'été. En effet, Bourque a pris part aux Jeux d'hiver de Sochi en 2014 et à ceux de Pyeongchang en 2018, en ski paranordique.

C'est en 2018 que le Bécancourais a commencé son entraînement en paracanoë. Cet été, il a pris part au championnat du monde qui se déroulait à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.

Sept athlètes seniors (18 ans et plus) ont été identifiés pour rejoindre la *National Training Squad* cette année en paracanoë. Outre Yves Bourque, on retrouve Mathieu

St-Pierre, Gabriel Ferron-Bouius, Stefan Samoila et Benjamin Brown chez les hommes, de même que Brianna Hennessy et Erica Scarff chez les femmes.

Notons qu'Yves Bourque, 56 ans, recevra un soutien financier du *Programme d'aide aux athlètes* de Sport Canada. Ce programme vise à réduire le fardeau financier lié à la préparation et à la participation des athlètes canadiens à des compétitions de niveau international.



Yves Bourque dans son embarcation.

(Photo courtoisie)

## Saint-Léonard-d'Aston se dote d'une nouvelle patinoire

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

**SAINT-LÉONARD-D'ASTON.** Saint-Léonard-d'Aston pourra davantage profiter des joies de l'hiver, car les *Loisirs de la Municipalité* ont fait un ajout qui plaira assurément aux amateurs de plein air : une toute nouvelle patinoire extérieure pour les hockeyeurs!

Située derrière l'école secondaire La Découverte, la nouvelle patinoire éclairée sera de pleine grandeur avec bande.

« C'est la première fois qu'on va avoir une infrastructure, car on n'avait pas de bandes ni d'éclairage, mentionne Mikael Boucher, coordonnateur aux loisirs et à la culture. C'est également la première fois depuis de nombreuses années qu'on va avoir une patinoire de pleine grandeur à Saint-Léonard-d'Aston. »

Les Léonardais auront donc accès à deux patinoires pour la saison hivernale prochaine, car la surface de dek hockey restera accessible pour le patinage libre. Le projet s'est concrétisé à la suite de demandes

des citoyens, car la surface de dek hockey ne suffisait pas pour les joueurs de hockey sur glace. « On se rendait rapidement à l'autre bout de la patinoire! », lance M. Boucher.

L'existence de cette nouvelle patinoire est rendue possible grâce à la collaboration du Centre de services scolaire de la Riveraine, aux travaux publics de la municipalité qui ont restauré les bandes récupérées d'anciennes patinoires, et le bénévole Richard Lebeau qui s'occupe de l'entretien de la glace.

« On apprécie beaucoup son travail! C'est un bénévole de longue date à Saint-Léonard et on est très chanceux de l'avoir. L'aréna porte son nom, d'ailleurs! », souligne Mikael Boucher.

Du côté de la patinoire sur le terrain de dek hockey, c'est Rémi Martel, employé de l'aréna, qui s'occupe de l'entretien.

La saison de glace devrait débuter d'ici la fin du mois de décembre, dépendant de la volonté de dame Nature! L'accès à la patinoire sera libre et elle sera éclairée jusqu'à 22h chaque soir.

### La nouvelle patinoire de Saint-Léonard-d'Aston.

(Photo - Facebook Service des loisirs de la Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston)



## Avis public



Bécancour

### DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

**AVIS PUBLIC** est est par les présentes donné, par la soussignée, greffière de la Ville de Bécancour, que lors de la séance ordinaire du **lundi 16 janvier 2023 à 19 h**, qui se tiendra à l'hôtel de ville situé au 1295, avenue Nicolas-Perrot à Bécancour, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

#### SECTEUR GENTILLY

##### 1° Lots 3538 282 et 3538 284 du cadastre du Québec – 3365, boulevard Bécancour et avenue des Aigles

La demande de dérogation mineure vise à autoriser, sur les lots 3 538 282 et 3 538 284 du cadastre du Québec, la construction de bâtiments principaux pour avoir :

- une structure jumelée au lieu d'une structure isolée, engendrant une marge latérale de 0 mètre au lieu de 2 mètres pour quatre bâtiments ;
- des marges latérales totales de 3 mètres au lieu de 6 mètres pour deux bâtiments ;
- une marge arrière de 2,7 mètres au lieu de 8 mètres pour un bâtiment ;

le tout contrairement à ce que prescrit au feuillet numéro 12 de la cédule « B » du règlement de zonage numéro 334.

#### SECTEUR BÉCANCOUR

##### 2° Lot 6023 389 du cadastre du Québec – Avenue Monseigneur-Moreau

La demande de dérogation mineure vise à autoriser le lotissement du lot 6 023 389 du cadastre du Québec pour créer deux nouveaux lots, pour avoir une profondeur d'environ 26 mètres au lieu de 27,5 mètres pour le futur lot à l'est, et à autoriser la construction d'un bâtiment principal sur le futur lot à l'ouest, selon l'une ou plusieurs des trois options suivantes, pour avoir :

- Option 1 : un mur avant qui n'est pas sensiblement parallèle à la ligne avant du terrain et dont la façade n'est pas visible de la rue ;
- Option 2 : une marge arrière de 4 mètres au lieu de 6 mètres ;
- Option 3 : un mur avant qui n'est pas sensiblement parallèle à la ligne avant du terrain et dont la façade est visible de la rue ;

le tout contrairement à ce que prescrit à la terminologie de « mur avant » de l'article 1.2.6 et au feuillet numéro 32 de la cédule « B » du règlement de zonage numéro 334.

**Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, relativement à ces demandes de dérogations mineures, lors de la séance du Conseil mentionnée au premier paragraphe.**

Ville de Bécancour, le 14 décembre 2022.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville

# Latulippe

## Idées cadeaux 2022



Consultez la circulaire électronique >>>

### SALOMON

#### Coquille souple Agile

Pour homme. Extrêmement respirant. Extensible dans les 4 sens. Coupe-vent. Bleu ou noir. N° M171974. N° M172022. Détail sugg. : 159,95\$

**Solde 89,95\$**

Réduction de **70\$**



### OR OUTDOOR RESEARCH

#### Mitaines Revolution Gore-tex

Pour femme. Imperméables et respirantes. Coupe-vent. Isolation EnduraLoft 200 g. N° M182235. Détail sugg. : 99,95\$

**Solde 59,95\$**



### Marmot

#### Manteau Ithaca

Pour femme. Isolation de duvet 700 g avec traitement Down Defender. Capuche amovible avec fausse fourrure. Marine ou noir. N° M180621. Détail sugg. : 349,95\$

**Solde 189,95\$**

Plus de **45%** de rabais



### Offrez la carte cadeau Latulippe

au montant de votre choix !

#### Votre cadeau !

En magasin, à l'achat d'une carte cadeau de 100\$ et plus, recevez une carte promo\* de 15\$

\*Applicable du 1<sup>er</sup> au 28 février 2023

Gino Chouinard — Porte-parole des magasins Latulippe



### Citrobug

#### Ensemble chasse et pêche

Savon, éliminateur d'odeur et gel douche à l'épinette noire. N° M143335. Détail sugg. : 29,95\$

#### Ensemble pour le plein air

Savon, chasse-moustiques et gel douche aux huiles essentielles. N° M186282. Détail sugg. : 31,95\$

**Solde 24,95\$** chaque ensemble



### chlorophylle



#### Bottes d'hiver Iberville

Pour homme. Imperméables et respirantes. Guêtres incluses. Noir. N° M180064. Détail sugg. : 249,95\$

**Solde 159,95\$**

### PÉLERIN

#### Sous-gants en mérinos

Unisexe. 96% laine de mérinos et 4% élasthanne. N° M176131. Détail sugg. : 34,95\$

**Solde 22,95\$**

Plus de **30%** de rabais



### PÉLERIN

#### Jumelles Faucon

Étanches et antibuée.

Focale 8x42 N° M008261. Détail sugg. : 179,95\$

**Solde 79,95\$**

Focale 10x42 N° M008268. Détail sugg. : 189,95\$

**Solde 89,95\$**



### OPINEL SAVOIE FRANCE



#### Couteau N° 08 Champignon

Lame fine de 8 cm à dos denté. Manche en bois de hêtre et brosse en soies de sanglier. N° M087683. Détail sugg. : 49,95\$

**Solde 34,95\$**

### Latulippe



#### Étui rigide pour arme à feu

Pour arme à feu avec télescope. Longueur : 4,5 pi. N° M115725. Détail sugg. : 29,95\$

**Solde 24,95\$**

### Rapala



#### Couteau à fileter Fish n' Fillet

Lame en acier inoxydable, manche en bouleau et étui en cuir. N° M016153. Détail sugg. : 37,95\$

**Solde 19,95\$**

MEILLEUR PRIX GARANTI

Politique du meilleur prix garanti : si vous trouvez un meilleur prix au Québec, nous l'égalons !



MERCI D'ACHETER LOCAL !

### Latulippe

TROIS-RIVIÈRES - DISTRICT 55  
2100, RUE DES GRANDS-MARCHÉS

QUÉBEC 637, rue Saint-Vallier Ouest  
LÉVIS 1228, rue de la Concorde



Soldes valides pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps. Prix sujets à changements sans préavis. CARTE PROMO : À l'achat en magasin d'une carte cadeau de 100\$ ou plus, recevez une carte promo de 15\$ échangeable en magasin et en ligne entre le 1<sup>er</sup> et le 28 février 2023. LIMITE D'UNE CARTE CADEAU PAR CLIENT. Commandes internet : des frais supplémentaires s'appliquent sur les produits surdimensionnés et sur l'expédition dans certaines régions éloignées. Tous les détails en magasin et au [latulippe.com](http://latulippe.com).



Livraison gratuite au Canada avec tout achat de 49\$\* et plus



Cueillette en magasin disponible



Stationnement facile et gratuit

## Horaire des fêtes

Les magasins Latulippe sont ouverts tous les soirs jusqu'à 21h 00

(à l'exception des samedis et dimanches)